

N° 775. CONVENTION INTERNATIONALE POUR LA SIMPLIFICATION DES FORMALITÉS DOUANIÈRES. GENÈVE, LE 3 NOVEMBRE 1923¹

N° 1379. CONVENTION ET STATUT SUR LE RÉGIME INTERNATIONAL DES PORTS MARITIMES. SIGNÉE À GENÈVE LE 9 DÉCEMBRE 1923²

N° 1414. CONVENTION RELATIVE À L'ESCLAVAGE. SIGNÉE À GENÈVE, LE 25 SEPTEMBRE 1926³

SUCCESSIONS

Notifications reçues le :

28 mai 1993

SLOVAQUIE

(Avec effet au 1^{er} janvier 1993, date de la succession d'Etat.)

Enregistré par le Secrétariat le 28 mai 1993.

¹ Société des Nations, *Recueil des Traités*, vol. XXX, p. 371; pour les faits ultérieurs publiés dans le *Recueil des Traités* de la Société des Nations, voir les références données dans les Index généraux n°s 1 à 6 et 9, et pour ceux publiés dans le *Recueil des Traités* des Nations Unies, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 2, 6 à 9, 11, 13, 15, 17 et 18, ainsi que l'annexe C du volume 1249.

² *Ibid.*, vol. LVIII, p. 285; pour les faits ultérieurs publiés dans le *Recueil des Traités* de la Société des Nations, voir les références données dans les Index généraux n°s 2 à 6, et pour ceux publiés dans le *Recueil des Traités* des Nations Unies, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 4, 7 à 10, 13, 14 et 16, ainsi que l'annexe C des volumes 1524, 1607 et 1684.

³ *Ibid.*, vol. LX, p. 253; pour les faits ultérieurs publiés dans le *Recueil des Traités* de la Société des Nations, voir les références données dans les Index généraux n°s 3 à 9, et pour ceux publiés dans le *Recueil des Traités* des Nations Unies, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 3, 5, 6, et 13 à 17, ainsi que l'annexe C des volumes 1146, 1249, 1256, 1334, 1338, 1388, 1427, 1516, 1558, 1673, 1691 et 1712.